

Mise à jour sur l'OEE en ligne

Postes Canada ont fait des changements aux Outils électroniques d'expédition en Janvier 2013. Ces changements incluent :

- Vous ne pourrez plus utiliser le même code d'utilisateur pour plusieurs numéros de clients. Vous allez devoir créer un code d'utilisateur distinct pour chaque numéro de client qui doit être entré dans le champ 'Expédié par'
- L'option historique/suivi a été 'rafraîchi' le 6 janvier 2013. Ceci veut dire que tout l'historique a été effacé. Seulement les envois à partir du 6 janvier 2012 vont paraître. Cependant l'historique qui date d'avant le 6 janvier 2013 est toujours accessible dans la section des rapports du Centre d'affaires en ligne.
- La nouvelle Déclaration de dépôt est changée un peu mais elle contient la même information.
- La nouvelle Déclaration de dépôt pour la Médiaposte sans adresse combine le Sommaire de dépôt, le Bordereau d'expédition et la Déclaration de dépôt. La Feuille de dépôt – Médiaposte a été remplacée par les nouvelles étiquettes de conteneurs avec trois étiquettes horizontales. Le plan de distribution détaillé sera seulement produit si vous sélectionnez la case avant de transmettre votre commande. Vous pouvez consulter le rapport des commandes en court seulement si vous avez sélectionné cette case.
- Vous pouvez accéder à des directives détaillées pour préparer les envois de Médiaposte sans adresse. Le document PowerPoint se trouve au :
<https://www.canadapost.ca/cpo/mc/business/tools/estupdates.jsf?LOCALE=fr>

Livraison de l' USPS seulement 5 jours par semaine

L'USPS a annoncé qu'à partir d'août 2013 le courrier ne sera plus livré 6 jours par semaine. Le courrier sera distribué maintenant seulement du lundi au vendredi. Les colis vont continuer à être livrés 6 jours par semaine et les boîtes postales vont continuer à recevoir le courrier le samedi. Cette diminution de service devrait entraîner des économies de 2 milliards par année. Les études du marché ont indiqué que 70% des américains supportent la réduction de service à 5 jours par semaine.

Distribuable ou non ?

Ceci est un suivi de notre article de novembre sur les adresses non valides (Oh non – Voyez le grand nombre d'adresses non valides !, novembre 2012). Nous recevons beaucoup de questions au sujet des adresses non valides ou 'non-rectifiables' et s'ils sont distribuables parce que les expéditeurs veulent connaître le risque de l'envoi. Si l'adresse ne peut pas être rectifiée par le logiciel, est-ce que cela veut-il dire que la pièce ne sera pas distribuée ? Selon notre expérience, voici les problèmes les plus communs qui affecte la distribution :

1. **Si l'adresse est une entreprise qui manque le numéro de suite l'envoi peut probablement être distribué si l'adresse postale est valide et l'entreprise est bien identifiée.** Ceci ne serait peut être pas le cas lorsque la suite est dans une édifice avec plusieurs bureaux s'ils utilisent des boîtes postales et qu'elles sont identifiées par un numéro au lieu du nom de l'entreprise. Dans la plupart des cas nous croyons que cette adresse serait distribuable.
2. **Si l'adresse est celle d'un consommateur et qu'il manque le numéro de suite elle n'est probablement pas distribuable, sauf si la bâtisse est petite, comme un triplex.** La plupart des immeubles à appartement ont beaucoup d'unités et celles ci sont identifiées par un numéro pour des raisons pratiques, ainsi que sécuritaires.
3. **Si l'adresse est rurale et qu'il y a suffisamment d'information pour l'identifiée (ex. Boîte postale, adresse postale, numéro de route rurale, nom) elle est probablement distribuable.** Postes Canada requiert certaine information pour considéré l'adresse rectifiable, comme un numéro de boîte postale, mais la plupart des bureaux de poste et facteurs ruraux sont très bon à s'assurer que toutes les pièces de courrier sont livrés aux destinataires même si l'information spécifique demandé par le logiciel n'est pas présente.
4. **Les adresses sans code postal ne peuvent pas être distribuées.** Postes Canada rejette les adresses qui manque un code postal ou contient un code postal invalide. Elles ne peuvent pas être traitées à travers les machines automatiques de tri et les employés ne vont pas résoudre manuellement les adresses.

5. **Les adresses hors de plage des valeurs sont un peu plus compliquées et sont généralement non distribuables.** Ceci arrive plus souvent avec les adresses d'entreprises mais peut aussi arrivé avec des adresses de consommateurs. Si l'adresse est hors de plage des valeurs pour l'adresse postale, elle a ou bien un code postal différent qui ne peut pas être rectifié par le logiciel (et est probablement sur une route postale complètement différente) ou le courrier est distribué à un autre emplacement (comme une boîte postale). Celles-ci peuvent souvent être corrigées manuellement mais ceci prend de la compétence en matière d'enquête sur l'ordinateur.

Si vous avez des questions concernant vos adresses invalides, contactez Kristi Kanitz au Kristi@flagshipsoftware.com. Elle serait heureuse de passer à travers vos adresses pour vous donner une bonne idée de l'origine de vos problèmes pour que vous puissiez décider si les adresses peuvent être rectifiées ou si elles devraient être éliminées.

Incitations par prix et promotions pour 2013 de l'USPS

Voici de l'information qui se trouve sur le calendrier de promotions et incitations de l'USPS pour cette année. Elles attendent l'approbation du 'Postal Regulatory Commission' (PRC) mais les attentes sont qu'ils vont être approuvés. Toutes les promotions requiert maintenant l'utilisation de IMb et eDoc.

1er mars au 30 avril 2013	'Mobile Coupon/Click to Call' <ul style="list-style-type: none"> • Escompte de 2% sur les frais postaux pour l'intégration du courrier avec la technologie mobile. L'inscription se termine le 30 avril 2013.
1er avril au 30 juin 2013	'Earned Value Reply Mail' <ul style="list-style-type: none"> • Escompte de 2 cents sur les frais postaux pour chaque pièce 'BRM' ou 'CRM' scanné par l'USPS. L'inscription se termine le 31 mars 2013.
1er août au 30 septembre 2013	'Emerging Technologies' <ul style="list-style-type: none"> • Escompte de 2% sur les frais postaux pour l'utilisation de technologies novatrices comme la réalité augmentée. L'inscription se termine le 30 septembre 2013.
1er août au 30 septembre 2013	'Picture Permits' <ul style="list-style-type: none"> • Escompte de 1 cent par pièce pour les lettres et cartes de première classe et 2 cents par pièce pour les lettres et cartes standards. L'inscription se termine le 30 septembre 2013.
1er août au 30 septembre 2013	'Product Samples' <ul style="list-style-type: none"> • Escompte de 5% sur les frais postaux pour le courrier admissible contenant des échantillons de produits. L'inscription se termine le 30 septembre 2013.
1er novembre au 31 décembre 2013	'Mobile Buy-It-Now' <ul style="list-style-type: none"> • Escompte de 2% sur les frais postaux pour les expéditeurs qui combinent la technologie mobile avec le courrier. L'inscription se termine le 31 décembre 2013.

Pour plus d'information au sujet de ces promotions, visitez le site web de l'USPS RIBBS. Voici le lien de ce site : https://ribbs.usps.gov/index.cfm?page=mobilbarcode&inf_contact_key=67d50724879f6046071e1b28840acacf5daaa850764cdd2453d755c06d1dd5d4

Les bulletins sont maintenant disponibles dans iAddress^{MC}!

Vous pouvez maintenant avoir accès au bulletin courant ainsi qu'aux bulletins précédents à partir du menu Aide iAddress^{MC}. Vous pouvez tout simplement appuyez sur l'onglet 'Bulletin' et choisir à partir du menu :



Vous pouvez choisir le numéro qui vous intéresse à lire :



Si vous souhaitez être retiré de cette liste d'envoi, s'il vous plaît écrivez-nous à newsletter@flagshipsoftware.com ou par téléphone au 1-866-672-0007.